



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2905
5 avril 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Pour le profit du grand patronat

Attal fait les poches des travailleurs



BAPOUSHOC

Moyen-Orient

**Israël refuse
tout cessez-le-feu**

Page 8

Logement

**Des milliers
d'expulsions**

Page 12

Européennes

**La liste Lutte ouvrière
le camp des travailleurs**

Page 4

Leur société

- Attal : contre les chômeurs et tous les travailleurs 3
- Déremboursement, jours de carence : du vol en toute franchise 3
- Dette publique : aux capitalistes de payer ! 5
- Le Trésor du capital 5
- Assurances : les catastrophes naturelles et celles qui le sont moins 5
- Un militant jugé : relaxe pour Jean-Paul Delescaut ! 6
- Échirolles : un élu municipal condamné 6
- 17 octobre 1961 : une reconnaissance tardive et limitée 6
- Éducation nationale : les pompiers pyromanes 7
- Enseignement privé : largesses de l'État sans contrôle 7
- Rennes : non à leur "choc des savoirs" ! 7
- Collège Jean-Moulin Perpignan 7
- Expulsions : des millions de personnes à la rue 12
- Migrants : traque policière et politique criminelle 12
- Inondations : irresponsabilité de l'État, rapacité des assurances 12

Européennes

- Pour l'élargissement des droits des travailleurs 4
- Économie de guerre : on ne se nourrit pas de canons ! 4
- Eddy Le Beller, technicien chantier naval 4

Dans le monde

- Moyen-Orient : Israël refuse tout cessez-le-feu 8
- Netanyahu contesté 8
- Turquie : le parti d'Erdogan désavoué 9
- États-Unis : le bateau ivre du capital 9
- Sénégal : le franc CFA, vestige du capitalisme 10
- Côte d'Ivoire : les habitants résistent aux déguerpissements 10
- Cacao : les vautours par l'arôme alléchés 16

Il y a 30 ans

- Rwanda : l'impérialisme français responsable et coupable 11

Dans les entreprises

- Salaires : il faut de quoi vivre ! 13
- Auchan : débrayages 13
- Cotelte - Rillieux 13
- Renault Trucks - Lyon 14
- Stellantis - Italie 14
- Renault - Flins 15
- MCA Renault ElectricCity Maubeuge 15

Agenda

- Les fêtes régionales 3
- La fête de Lutte ouvrière à Presles 16

Le gouvernement veut nous faire les poches au profit des capitalistes

Avec la fin de la trêve hivernale, la fondation Abbé-Pierre estime à 140 000 le nombre de personnes qui risquent de se retrouver à la rue, après une année 2023 où les expulsions avaient déjà atteint un record. Le risque de perdre son logement touche de plus en plus de travailleurs dont les salaires ne suffisent plus à régler toutes les factures.

C'est le moment que le gouvernement a choisi pour annoncer une nouvelle salve d'attaques. En ordre de bataille, les ministres se sont relayés dans les médias pour annoncer leurs prochaines offensives contre les plus précaires, les chômeurs et les malades. Le ministre de l'Économie, Le Maire, a justifié de s'en prendre aux malades en déclarant : « *Les médicaments, ça ne va pas être open bar.* » Mais c'est la bourgeoisie qui a accès au buffet à volonté ! Pour se soigner comme pour le reste, tant qu'on a les moyens de payer il n'y a aucun problème d'accès aux soins les plus sophistiqués.

En revanche, du côté des classes populaires, de plus en plus de malades renoncent à se soigner faute de moyens. Alors que la franchise à payer sur chaque boîte de médicament a doublé, les ordonnances des patients en Affection longue durée sont maintenant dans le viseur du gouvernement, ainsi que les transports médicaux. Les déserts médicaux se multiplient, mais les malades sans moyens de se déplacer et sans mutuelle correcte devront se débrouiller pour aller se faire soigner. C'est une condamnation révoltante !

Contre les chômeurs, Attal est allé faire la leçon, au journal télévisé de TF1 : face à la dette de l'État, il serait temps de se montrer économes et d'augmenter les recettes. Pour ce fidèle roquet des intérêts capitalistes, il n'est bien sûr pas question de prendre sur les milliards que l'État déverse dans les caisses des grandes entreprises à coups d'aides, de subventions et d'exonérations.

Le ministre a donc annoncé un nouveau tour de vis contre les chômeurs. Alors que la durée et le montant des allocations ont déjà été réduits par les mesures précédentes, il se dit favorable à une baisse de la durée maximum d'indemnisation, en osant dire qu'il faut inciter au travail.

Ces derniers mois, près de 10 000 emplois ont été supprimés par les enseignes de l'habillement. Dans le secteur automobile, alors que les profits sont au plus haut, les constructeurs encaissent les milliards de l'État sous prétexte de financer la transition vers l'électrique, tout en mettant à la porte des centaines d'intérimaires. Des

équipementiers comme Forvia annoncent des milliers de licenciements, et la liste continue dans des secteurs comme la banque, le bâtiment ou la téléphonie. Alors, ce n'est évidemment pas le chômage que combat le gouvernement, qui laisse les mains libres aux licenciés. Ce sont les travailleurs privés d'emploi qu'il condamne à la pauvreté tout en les traitant de fainéants.

Ce gouvernement, composé de millionnaires au service de milliardaires, prétend parler au nom de « la France qui se lève tôt ». Attal a ainsi déclaré : « *Quand on travaille, on a quand même davantage de moyens d'être maître de soi.* » Mais de quoi décide un travailleur contraint d'accepter des cadences délirantes, un intérimaire contraint de faire des kilomètres pour une mission, une femme de ménage aux horaires fractionnés et dont le salaire ne lui permet même pas de remplir le frigo ?

Le gouvernement prétend s'en prendre aux chômeurs pour que « le travail paie ». Mais si le travail « ne paie pas », c'est bien parce que le patronat impose des salaires qui ne permettent pas de vivre. Pousser les chômeurs dans la misère ne fera pas augmenter les salaires, au contraire ! Réduire les droits des chômeurs, les obliger à

accepter n'importe quel travail pour n'importe quel salaire, fournira une arme supplémentaire au patronat pour imposer ses conditions.

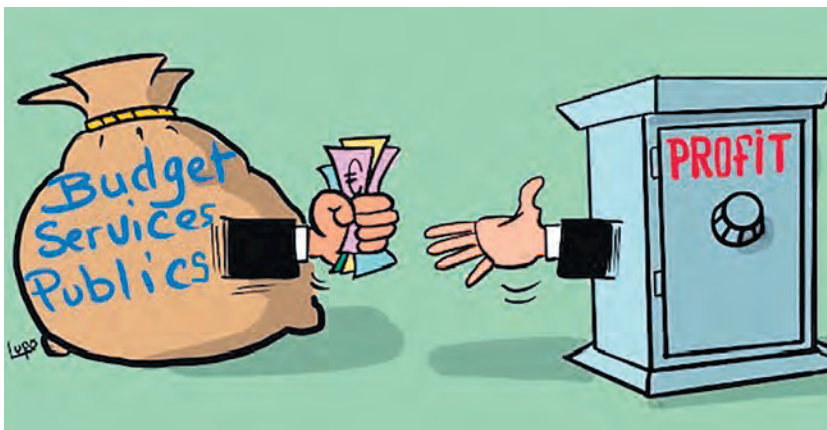
Ces annonces sont une déclaration de guerre à tous les travailleurs, auxquels le gouvernement réaffirme qu'il n'est

pas question que les capitalistes paient pour la crise de leur système. Du côté des grandes entreprises, la crise économique et le climat de guerre sont d'ailleurs synonymes de profits record, 150 milliards pour l'année 2023 ! Pour assurer ce niveau de profits à une poignée de grands capitalistes, le gouvernement veut faire baisser la tête à tous les travailleurs.

Subir la loi des patrons, dans la situation actuelle, où les menaces guerrières accompagnent la crise générale de l'économie, c'est être de la chair à exploitation aujourd'hui, et demain de la chair à canon.

Seul, aucun de nous n'a le pouvoir de s'opposer à l'exploitation. Mais si les travailleurs s'organisent et retrouvent la conscience de leurs intérêts et de leur force collective, alors ils pourront s'opposer non seulement aux attaques de Macron, mais à la barbarie dans laquelle le capitalisme entraîne toute la société.

Nathalie Arthaud



Attal : contre les chômeurs et contre tous les travailleurs

Mercredi 27 mars sur TF1, le Premier ministre Attal a annoncé qu'il voulait accélérer la future réforme de l'Assurance chômage, pour l'appliquer dès l'automne.

L'objectif d'Attal serait de raccourcir la durée d'indemnisation de 18 à 12 mois, et éventuellement d'augmenter la durée de travail nécessaire pour y avoir droit.

Cela fait suite à une succession de reculs depuis 2019 : changement du mode de calcul des indemnités pour baisser leur montant, raccourcissement de 25 % de la durée d'indemnisation, contraintes accrues sur les chômeurs, etc.

Pour justifier ces mesures, Attal laisse entendre que le système

d'indemnisation serait trop généreux et n'inciterait pas les chômeurs à reprendre un emploi. Tout cela est bien sûr mensonger. Actuellement, le niveau de vie moyen des chômeurs est significativement plus bas que celui des salariés et la moitié d'entre eux ne sont pas du tout indemnisés.

Réforme après réforme, ceux qui ont été privés d'emploi, licenciés après la fermeture de leur entreprise ou à cause de leurs soucis de santé, ou encore ceux qui enchaînent les contrats précaires, n'ont

fait que s'appauvrir. Le véritable fléau que constitue le chômage ne découle pas, comme voudrait le faire croire Attal, de la trop grande générosité de l'Assurance chômage. Il découle du manque d'emplois, produit d'une politique patronale que la plupart des travailleurs constatent autour d'eux : supprimer des postes en surchargeant ceux qui restent, ou alors n'embaucher que bien en dessous des nécessités. L'État montre l'exemple dans les hôpitaux, les écoles, etc. Il y aurait des postes de travail à pourvoir par millions, mais à condition d'obliger le patronat à mettre les moyens et à embaucher.



Les attaques contre les chômeurs servent les intérêts du patronat. En appauvrissant une partie des travailleurs, elles les poussent à accepter des salaires plus bas et des conditions plus difficiles. C'est une politique de division qui nuit à tous les

travailleurs et rend plus difficile une réaction commune face au patronat, les seuls véritables profiteurs, qui font des millions de profit en faisant reculer les conditions de vie de l'ensemble des classes populaires.

Lucas Pizet

Déremboursement, jours de carence : du vol en toute franchise

Le gouvernement démolit méthodiquement le droit à la santé pour les travailleurs. Au 31 mars, le reste-à-charge par boîte de médicament est passé de 50 centimes à un euro, comme pour les actes paramédicaux. Les franchises médicales ont aussi doublé pour le transport sanitaire, passant à quatre euros par trajet.



Ces mesures représentent 800 millions d'euros par an payés directement par la population. Prochainement, le gouvernement entend aussi faire passer d'un à deux euros la franchise concernant les consultations et actes médicaux ainsi que les examens de biologie médicale et de radiologie. En plus du recul de leur niveau de vie, cela signifie que les familles populaires vont devoir renoncer à des soins essentiels, faute de moyens.

Le gouvernement ose parler à ce propos de « participation forfaitaire », comme si l'ensemble des travailleurs ne finançaient pas déjà, par leurs cotisations, les caisses de la Sécurité sociale. Le patronat, lui, bénéficie d'au moins 85 milliards

d'euros d'exonérations de cotisations, d'après la loi de financement de la Sécurité sociale.

Le gouvernement parle aussi d'augmenter le nombre de jours de carence dans le secteur privé en cas d'arrêt de travail. Actuellement, les indemnités journalières de la Sécurité sociale sont versées à partir du quatrième jour d'arrêt. Le gouvernement propose d'allonger encore d'un à trois jours ce délai. Pour les deux tiers des salariés, souvent dans les plus grandes entreprises, les trois jours actuels de carence sont pris en charge par l'employeur. Le patronat a donc répondu qu'il n'était pas question pour lui d'augmenter le nombre de jours pris en charge, à moins d'instaurer

des « carences d'ordre public », que personne ne remboursera et restant donc à la charge des salariés.

Un salarié du privé sur trois subit déjà les trois jours de carence non remboursés. Les agents du secteur public ont de leur côté depuis 2018 un jour de carence non remboursé. Cela a comme seule conséquence d'obliger les malades à venir travailler, ou à voir leur salaire amputé.

Le gouvernement veut s'attaquer au droit d'être en arrêt-maladie et de se soigner pour tous les travailleurs. Les actionnaires, dont il est le serviteur, pourront, eux, encaisser leur argent, qu'ils soient malades ou pas : depuis leur yacht ou au fond de leur lit.

Christian Bernac

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Saint-Nazaire

Samedi 6 avril
de 16 heures à minuit

Alvéole 12 de la base
sous-marine, 9, bd
de la Légion-d'Honneur

À 18 heures, débat avec
Nathalie Arthaud

Limoges

Samedi 6 avril
à partir de 15 heures

Maison
du Temps libre
de Landouge

À 17 heures, débat avec
Jean-Pierre Mercier

Angers

Samedi 13 avril
à partir de 15 heures

Salle Aragon
1, rue Joseph Bara,
à Trélazé

À 18 heures, débat avec
Nathalie Arthaud

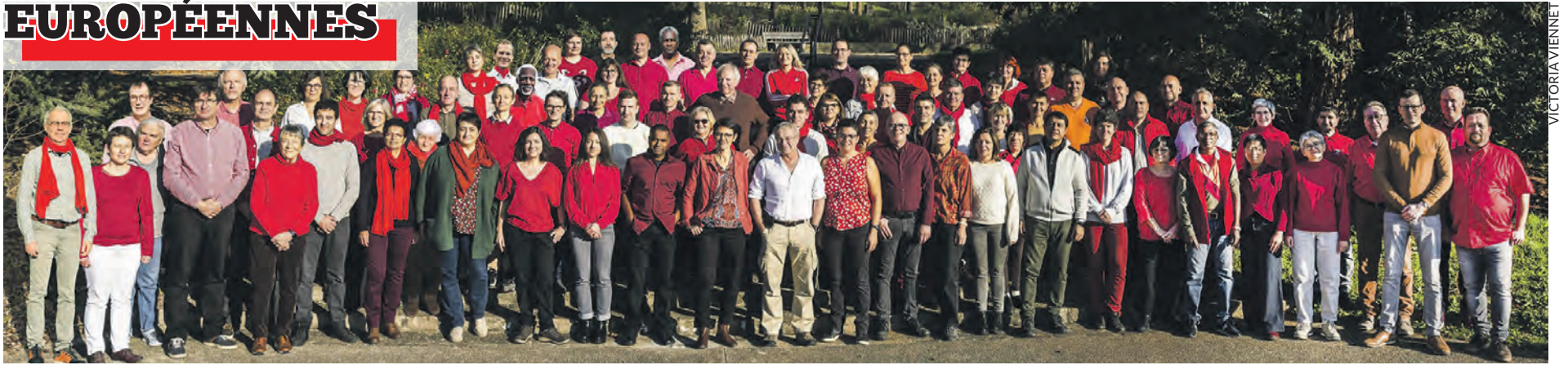
Mulhouse

Dimanche 14 avril
à partir de 11 h 30

Complexe sportif
Chemin de Brunstatt,
à Rixheim

À 15 h 30, débat avec
Jean-Pierre Mercier





Pour l'élargissement des droits des travailleurs

Les discussions sur une éventuelle intégration de l'Ukraine à l'Union européenne ont été relancées depuis le début de la guerre avec la Russie. De leur côté, la Serbie, la Bosnie et le Kosovo, issus de l'éclatement de la Yougoslavie, attendent depuis près de trente ans de pouvoir entrer dans l'Union européenne.

L'entrée dans l'UE ne signifie pas nécessairement l'abolition des contrôles aux frontières ni l'appartenance à la zone euro. La Bulgarie et la Roumanie depuis 2007 font partie de l'Union européenne mais ne sont toujours pas vraiment admis dans l'espace

Schengen, malgré leur demande examinée depuis treize ans. Cette intégration permettrait la fin des restrictions des déplacements des personnes à l'intérieur de cet espace. Depuis le 31 mars, ces restrictions sont levées pour les frontières maritimes et aux

aéroports, mais toujours pas pour les frontières terrestres.

À gauche, le PCF et LFI et, à l'extrême droite, le RN s'opposent farouchement à l'entrée de l'Ukraine dans l'UE, parlant de menace sur les emplois et les salaires des travailleurs en France. C'est un leurre, car cette adhésion ne changerait rien pour les travailleurs, aussi bien ceux d'Ukraine que ceux des autres pays européens, l'Ukraine étant déjà largement intégrée au marché capitaliste. Les plus

grands groupes industriels, comme ArcelorMittal, Nestlé et bien d'autres, n'ont pas attendu pour mettre la main sur des pans entiers de l'économie ukrainienne et pour les intégrer de fait dans le marché européen.

En réalité, si les conditions de vie des travailleurs sont en permanence attaquées, c'est du fait de la rapacité des capitalistes, qui invoquent la nécessité de faire face à la concurrence étrangère en étant plus compétitifs.

Face aux démagogues

nationalistes et protectionnistes de toute espèce, il faut affirmer que, pour les travailleurs, les frontières nationales ne sont que des obstacles. Elles ne les protègent ni de l'exploitation ni de la pauvreté, et leur disparition serait un progrès. Alors, si les travailleurs d'Ukraine mais aussi ceux des autres pays qui attendent à la porte rejoignent l'Union européenne et y gagnent le droit de se déplacer plus facilement, ce sera tant mieux !

Inès Rabah

Eddy Le Beller, technicien chantier naval

Candidat de Lutte ouvrière, je travaille comme superviseur en tuyauterie à bord des navires en construction au chantier naval de Saint-Nazaire.

Ce chantier naval est une entreprise prospère, parce qu'elle s'est spécialisée dans deux des secteurs les plus rentables aujourd'hui : le luxe, avec la construction de paquebots haut de gamme, et l'armement, avec la construction de navires militaires.

Nous sommes près de 10 000 travailleurs à franchir les grilles de ce chantier naval tous les jours, majoritairement sous-traitants et intérimaires. Et, parmi eux, plusieurs milliers de

travailleurs viennent de tous les pays d'Europe, du Sud ou de l'Est, et même parfois de plus loin.

Pour moi, ils ne sont pas des étrangers : tous les jours, nous partageons les mêmes conditions de travail médiocres ; tous les jours nous respirons les mêmes fumées de soudure, les mêmes émanations de produits toxiques qui contribuent au fait que, sur le bassin de Saint-Nazaire, la mortalité des hommes de moins de 65 ans est supérieure de 48 % à la



moyenne nationale.

Face au patronat, je milite pour que les travailleurs se rassemblent le plus largement possible. Je tiens à affirmer cette nécessité par ma candidature.

Ceux qui agissent pour nous diviser en fonction de nos origines, en fonction de notre nationalité, poursuivent exactement les mêmes buts que ceux qui nous exploitent.

Économie de guerre : on ne se nourrit pas de canons !

Après avoir annoncé la livraison à l'Ukraine de quelques centaines de vieux blindés que l'armée française souhaite remplacer, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a appelé à un renforcement de la production d'armement.

Vendredi 29 mars, des décrets ont été publiés pour permettre au ministre des Armées de fixer des productions prioritaires et d'obliger des entreprises à constituer des stocks de matières premières ou de composants. La réquisition peut concerner les stocks, les machines et les travailleurs eux-mêmes... Ces dispositions s'accompagnant d'un déluge d'argent public, on n'a pas entendu, cette fois, le patronat s'insurger contre l'intervention excessive de l'État !

Les commandes de la Direction générale de l'armement (DGA) ont atteint un niveau historique en 2023, avec 20,3 milliards d'euros, dont 9 milliards rien qu'en décembre : en un seul mois, presque le montant moyen dépensé chaque année entre 2012 et 2016 ! Dans le détail,

fin 2023, Thales s'était vu attribuer 6 milliards d'euros de commandes, Airbus Defence and Space, Airbus Helicopters et Dassault 5 milliards, tandis que Naval Group pouvait tabler sur 4 milliards, MBDA sur 3 milliards, Safran sur 2 milliards, Nexter sur 1,5 milliard, Arqus sur un milliard...

Lecornu demande des livraisons anticipées pour un demi-millier de missiles sol-air et des dizaines de milliers d'obus, afin de reconstituer les stocks tirés en mer Rouge, de livrer l'Ukraine... et d'éviter les pertes de marchés à l'export, certains contrats étant passés sous le nez des capitalistes français.

Les travailleurs doivent mettre en avant leurs propres exigences et revendiquer la réquisition des profits des industriels de l'armement. Ils devront imposer que l'économie soit organisée, non pour la guerre, mais pour satisfaire les besoins des classes populaires. Cela ne sera possible que sous le contrôle des travailleurs eux-mêmes.

Sacha Kami



Meeting

de la liste Lutte ouvrière - le camp des travailleurs
avec **Nathalie Arthaud**
et **Jean-Pierre Mercier**

Vendredi 26 avril, à 20 heures

**Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e**

Métro Maubert-Mutualité - Entrée libre

Dette publique : aux capitalistes de payer !

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a reçu jeudi 28 mars à Bercy les partis d'opposition parlementaire, pour entendre leurs suggestions sur le déficit public.

Un débat à l'Assemblée nationale est annoncé pour le 29 avril, trois jours après que les agences Moody's et Fitch auront délivré leur note, qui contribue à influencer sur le coût des emprunts de l'État français sur les marchés financiers.

Le déficit public, à 5,5 %, est certes plus élevé que le gouvernement ne l'avait anticipé officiellement. La dette publique, représentant 110 % du PIB, a dépassé les 3 100 milliards d'euros. Mais cette dramatisation entretenue à propos de l'état

des comptes publics sert aussi le gouvernement, en lui permettant de justifier de nouvelles attaques contre la population. Car il n'entend pas diminuer la part de l'argent public versée aux entreprises, à hauteur de 200 milliards par an depuis des années. Le gouvernement veut donc trouver 10 milliards d'économies budgétaires pour 2024 et 20 milliards pour 2025. L'organisation d'un débat parlementaire vise à dissimuler le fait que le choix de faire payer les classes populaires

est déjà pris.

Pour se démarquer un peu du gouvernement et préserver ainsi sa future carrière politique, la présidente Renaissance de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, s'est déclarée « partisane de regarder lorsqu'il y a des superdividendes, des superprofits, des rachats d'actions massifs par les entreprises », comme moyen de faire entrer de l'argent. Le Maire lui a opposé un refus catégorique, expliquant que le gouvernement avait fait le maximum en instaurant une taxe supplémentaire sur les profits des énergéticiens. La belle affaire ! Alors que TotalEnergies avait réalisé 36 milliards d'euros de



bénéfices en 2022, en hausse de 90 %, qu'Engie en avait engrangé 5 milliards, contre 2,9 l'année précédente, la supertaxe sur ces superprofits a fait entrer tout au plus 600 millions d'euros dans les caisses de l'État.

En réalité, cette discussion est elle-même une diversion. Ce ne sont pas seulement les superprofits qu'il

faut taxer. Les résultats des entreprises du CAC 40 battent tous les records, dépassant 150 milliards d'euros au total pour 2023. Ce sont tous ces profits qu'il faut mettre à contribution ! Ce sont les capitalistes qui, en pillant les caisses de l'État, ont creusé les déficits publics et la dette. À eux de payer !

Boris Savin

Assurances : les catastrophes naturelles et celles qui le sont moins

Lors de la publication de leurs chiffres, mercredi 27 mars, les compagnies d'assurance se sont inquiétées de la flambée de leurs coûts : 6,5 milliards pour 2023, alors que la moyenne était de 2,7 dans les années 2000.



Inondation à Montrésor en Indre-et-Loire.

Ce serait surtout la conséquence des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes.

Le problème est bien sûr mondial : l'assurance des événements climatiques dépasse 100 milliards de dollars depuis 2020. Aux États-Unis, le premier assureur californien refuse de nouveaux contrats, et prévoit même de ne pas en renouveler 72 000 d'ici l'été. Les autres assureurs font de même, et certains territoires sont laissés sans solution.

En France, assureurs et réassureurs – les compagnies qui assurent les assureurs – ont fait augmenter les prix des contrats d'assurance-dommages et prévoient que la prime « catastrophe naturelle » passe de 12 à 20 % en 2025. Non seulement la mesure contribue à maintenir des marges confortables pour ces grandes compagnies mais, en plus, l'État français intervient, à travers la Caisse centrale de réassurance, pour rembourser 50 % de leurs dépenses liées aux

catastrophes climatiques.

S'il est évident que le nombre de celles-ci augmente, il est tout aussi évident que leurs conséquences devraient être entièrement payées sur les profits des grandes sociétés du secteur de l'assurance, y compris les profits accumulés les années précédentes, lorsque la facture était plus légère pour elles.

Faire face aux nouveaux risques induits par le changement climatique nécessiterait une réorganisation générale de l'économie et de la société. Mais le système capitaliste est incapable de prévoir et de planifier. Au lieu de cela, chaque assuré est laissé seul avec ses problèmes. En Outre-Mer, près de 30 % des propriétaires n'ont pas d'assurance habitation, soit par manque de moyens, soit parce que les assureurs ne veulent pas les prendre en charge. Et le même phénomène prend de plus en plus d'ampleur dans les nombreuses communes frappées par les inondations et les tempêtes qui se sont succédés ces derniers temps.

Dans cette société, ce sont les profits qui sont assurés, pas les populations.

Camille Paglieri.

Le Trésor du capital

Les trois mille milliards d'euros de la dette publique, creusée pour satisfaire aux besoins du grand capital, sont gérés par un organisme particulier, dépendant du ministère de l'Économie et des Finances, France Trésor.

Dans cette agence, un quarteron de hauts fonctionnaires sont chargés de surveiller les flux financiers de l'État, d'emprunter au meilleur taux ce qui doit l'être, de rembourser à temps, de placer « au mieux des intérêts publics » d'éventuelles liquidités excédentaires. Ils déterminent chaque mois la somme à emprunter et émettent, au jour dit, les obligations d'État, fixent leur nombre et leur taux.

La dette n'augmente pas seulement parce que l'État dépense sans compter pour soutenir les profits privés, ni même seulement parce que France Trésor doit emprunter chaque mois de quoi rembourser les traites à échéance. Elle augmente, et augmentera de plus en plus, parce que les taux d'intérêt augmentent et que France Trésor paye de plus en plus cher les sommes nécessaires au remboursement.

Le service de la dette,

la somme versée chaque année pour faire face aux échéances, doit ainsi passer de 51 milliards en 2023 à 55 milliards en 2024. Ces milliards sont versés aux détenteurs de la dette, c'est-à-dire aux grandes entreprises financières, agissant pour le compte des riches familles bourgeoises, moitié en France, moitié sur le marché financier international. Ces entreprises gagnent ainsi sur les deux tableaux : elles sont les bénéficiaires des largesses de l'État, et en même temps elles lui prêtent à intérêt.

La bourgeoisie se fabrique ainsi une rente en prêtant à l'État son propre argent, et en fait en pillant la population par l'intermédiaire de l'impôt.

Ce n'est pas nouveau et cela ne dépend absolument pas de la composition du gouvernement ou de ses prétentions politiques.

P. G.

Un militant jugé : **relaxe pour Jean-Paul Delescaut!**

Le 28 mars, la CGT a organisé un rassemblement devant le tribunal de Lille, regroupant près d'un millier de militants, pour soutenir Jean-Paul Delescaut.

Aide-soignant et secrétaire général de l'union départementale CGT du Nord, le militant était convoqué sous l'accusation d'apologie du terrorisme et d'incitation à la haine raciale.

Sophie Binet, Olivier Matteu, Jean-Luc Mélenchon et une représentante du PCF se sont succédé pour dénoncer la garde à vue infligée à Jean-Paul Delescaut le 20 octobre 2023, suite à un tract CGT qui dénonçait l'oppression du peuple palestinien, et pour appuyer la demande de relaxe totale.

Lutte ouvrière avait appelé à ce rassemblement et notre camarade Jean-Pierre Mercier a pu prendre la parole, non seulement pour soutenir un militant ouvrier attaqué par le pouvoir, mais aussi pour s'exprimer sur le plan politique en se distinguant de certains des orateurs successifs. Il a dénoncé la responsabilité de l'État d'Israël dans le massacre à Gaza, surtout celle, écrasante, des impérialistes américains et aussi français qui continuent de le soutenir et de lui fournir des armes.

Évoquant les dangers d'une guerre généralisée, Jean-Pierre Mercier a voulu aller au-delà du simple pacifisme en déclarant que l'on ne peut espérer des dirigeants capitalistes qu'ils finissent par restaurer la paix. Ce sont eux les fauteurs de guerre et, pour avoir la paix, les travailleurs devront faire la guerre au capitalisme!

Après quatre heures d'audience, le tribunal de Lille a requis un an de prison avec sursis contre Jean-Paul Delescaut, abandonnant l'accusation calomnieuse d'incitation à la haine raciale mais gardant celle d'apologie du terrorisme. Le délibéré sera rendu le 18 avril.

Alors que l'État français continue à fournir des armes à Israël qui se livre à un véritable massacre de la population palestinienne de Gaza, cette affaire montre comment l'appareil policier et judiciaire est mis au service de la politique du gouvernement au Moyen-Orient, et des intérêts des capitalistes de l'armement.

Correspondant LO



Devant le tribunal de Lille, le 28 mars.

17 octobre 1961 : une reconnaissance tardive et limitée

Jeudi 28 mars, l'Assemblée nationale a adopté une résolution visant à la reconnaissance et à la condamnation du massacre des Algériens lors de la manifestation du 17 octobre 1961.

L'Assemblée qui a adopté ce texte était très clairsemée : 82 députés sur 577 ont pris part au vote. Les députés RN présents ont évidemment voté contre, refusant de remettre en cause le rôle de la police ainsi que la politique coloniale française en Algérie. Les députés LR étaient opportunément absents, sauf un qui s'est abstenue. Dans les autres groupes, la plupart des députés présents ont voté la résolution.

Et pour cause : le texte est très consensuel, après que la version initiale proposée par la députée écologiste Sabrina Sebaihi a été réécrite, chaque mot ayant fait l'objet d'une négociation avec l'Élysée pendant plus d'un an. Macron a refusé

que soit employée l'expression de « crime d'État », et le texte final dénonce le massacre commis « sous l'autorité du préfet de police de l'époque, Maurice Papon », comme si c'était le fait d'un seul homme. En octobre 2021 déjà, Macron avait assisté à un hommage officiel aux victimes du massacre, et avait attribué sa responsabilité au seul Maurice Papon, sans même citer alors sa fonction de préfet de police de Paris.

Il y a là une façon de dédouaner de Gaulle, président de la République de l'époque, son gouvernement, ainsi que les gouvernements précédents dont plusieurs étaient de gauche, dirigés successivement par

Pierre Mendès-France, puis par le socialiste Guy Mollet, avec François Mitterrand comme ministre de l'Intérieur, puis de la Justice. À partir de 1954, tous ont couvert sinon organisé les massacres, les arrestations, la torture et la terreur contre les militants du FLN et la population algérienne. En France aussi, les Algériens subissaient le racisme et la violence de l'État, de sa police, les arrestations et les mauvais traitements.

C'est dans ce contexte que, le 4 octobre 1961, Papon a instauré un couvre-feu en région parisienne pour les seuls musulmans algériens, c'est-à-dire un couvre-feu au faciès, la police ne faisant pas de différence entre les travailleurs algériens, tunisiens ou marocains. Avant même le 17 octobre, des plaintes avaient été déposées pour des disparitions d'Algériens

Échirolles : un élu municipal condamné

Mohamed Makni, 73 ans, élu municipal d'Échirolles dans la banlieue de Grenoble, par ailleurs connu localement pour son engagement laïque et féministe, s'est retrouvé au tribunal correctionnel pour avoir qualifié les attaques du Hamas du 7 octobre « d'actes de résistance évidents ».

La justice lui a immédiatement reproché de faire rien moins que l'apologie du terrorisme et vient de le condamner à quatre mois de prison avec sursis.

Les élus municipaux et politiques ne lui ont apporté aucun soutien, bien au contraire, laissant sans broncher le maire PCF de la ville lui ôter ses délégations d'adjoint, après son exclusion du PS dont il était membre.

Il faut dire que, sur l'agglomération, l'ex-préfet de l'époque et le CRIF,

auto-proclamé représentant de la communauté juive, se sont attelés avec zèle à censurer toute critique de la politique menée par l'État d'Israël et de la répression des Palestiniens. Quatre réunions de soutien aux Palestiniens, dont deux du NPA, ont été interdites au prétexte d'un potentiel risque de troubles à l'ordre public.

Mohamed Makni a fait appel de ce jugement, afin de faire respecter le droit élémentaire de manifester sa solidarité à un peuple opprimé, tout en se démarquant du Hamas dont il a combattu les idées toute sa vie.

En cherchant à museler toute critique, l'État français se fait le complice zélé de la politique colonialiste et terroriste de l'État d'Israël.

Correspondant LO



Photo prise par Elie Kagan le 17 octobre 1961.

après leur arrestation. Elles se sont multipliées après la manifestation organisée par le FLN pour protester contre le couvre-feu. Alors que les autorités ne reconnaissent que trois morts, des dizaines de manifestants étaient recherchés par leurs proches les jours suivants, et les historiens estiment qu'il y a eu jusqu'à 300 morts, passés à tabac à coups de crosse et de gourdin, certains tués par

balle avant d'être jetés dans la Seine.

C'est l'ensemble de l'État français, l'armée, la police, la justice, qui a mené cette guerre et cette répression féroces, et qui est responsable du massacre du 17 octobre 1961. Derrière une reconnaissance formelle et bien mesurée, c'est bien cela que veut camoufler cette résolution.

Hélène Comte

Éducation nationale : les pompiers pyromanes

La ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, a annoncé le 29 mars la création d'une « force de sécurité mobile scolaire », ainsi que la suspension des Espaces numériques de travail (ENT) dans les établissements scolaires jusqu'aux prochaines vacances.

La ministre prétendait ainsi répondre aux tensions qui se sont manifestées ces derniers jours avec la démission du proviseur du lycée Maurice-Ravel à Paris et l'envoi de vidéos menaçantes, via les ENT de plusieurs centaines d'établissements scolaires.

La suspension des ENT peut certes éviter la diffusion d'images choquantes

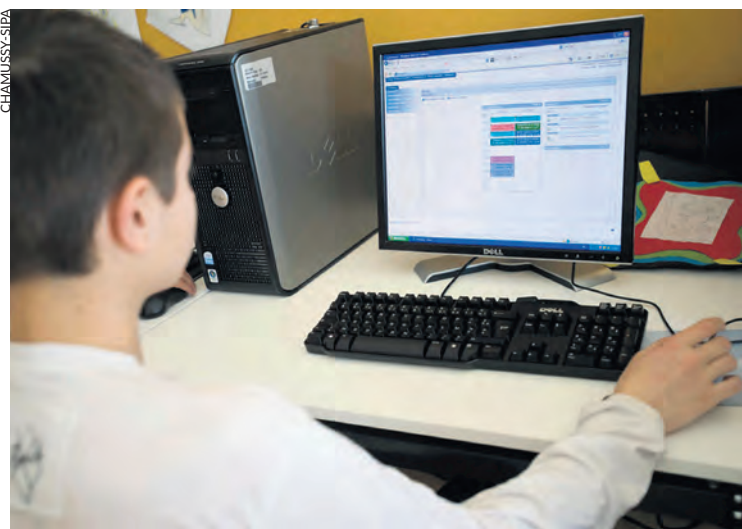
en cas de piratage, mais elle va surtout couper une bonne partie de la communication entre les enseignants, les élèves et les familles, au risque de créer des problèmes administratifs, pour la création de dossiers par exemple. Quant à la nouvelle « force mobile », elle sera composée d'une vingtaine de cadres de l'Éducation nationale pour toute la

France. Elle ira rejoindre les « équipes mobiles de sécurité » déjà en place depuis 2009, et dont l'efficacité est forcément limitée, faute de s'attaquer réellement aux racines de la situation.

Le gouvernement prétend se tenir aux côtés des enseignants et des personnels visés par ces attaques. Mais c'est bien lui qui laisse les établissements scolaires tomber en ruine, qui n'embauche pas suffisamment d'enseignants, d'infirmières, de psychologues, dont l'action vis-à-vis des élèves serait bien plus efficace et durable que celle d'une « force mobile ». C'est lui également qui entretient un climat malsain de racisme et de xénophobie, avec ses discours sur la lutte contre l'immigration, qui a des répercussions au sein des écoles.

L'école n'est pas une bulle protégée du monde extérieur. Les menaces qui pèsent sur l'ensemble de la société entrent dans les établissements scolaires. Mais les tenants de l'ordre établi se gardent bien de dire qu'ils en sont directement responsables.

Camille Paglieri



Enseignement privé : largesses de l'État sans contrôle

Un rapport parlementaire dénonce le manque de contrôle sur le financement public particulièrement opaque des établissements privés sous contrat.

« Personne ne connaît le montant total de la dépense publique consacrée aux écoles privées sous contrat », dénonce ce rapport, alors que celles-ci seraient financées à hauteur de 75 %. C'est en 1959, avec la loi Debré, que, pour faire face à l'accroissement démographique, l'État a choisi de s'appuyer sur l'enseignement privé, affirmant qu'il contribuait au service public d'enseignement, alors qu'il ne faisait que pallier ses carences.

Aujourd'hui, les établissements privés scolarisent près de 17,6 % des élèves, grâce aux deniers publics, mais pas dans les mêmes conditions. Ainsi, l'enseignement privé n'a pas l'obligation de

scolariser tous les jeunes en âge de l'être alors que, dans le cadre de la scolarité obligatoire, les établissements publics sont tenus d'accueillir tous les enfants, sans exception, ce qui est évidemment normal. Le privé est censé s'engager à respecter les programmes définis par le ministère de l'Éducation nationale, mais le manque de contrôle permet semble-t-il certains écarts.

Il n'y a pas de véritable contrôle des subventions de cet enseignement privé, à 95 % catholique. En 1984, la décision du ministre socialiste de l'Éducation de l'époque de mettre en place un plus grand contrôle de ces subventions avait mobilisé le ban et l'arrière-ban

de la droite catholique. Le gouvernement socialiste de l'époque avait reculé lamentablement.

Les enfants de familles favorisées représentent la majorité des élèves du privé. Certains parents, ni particulièrement croyants, ni spécialement fortunés, en sont aussi à y envoyer leurs enfants, espérant y trouver de meilleures conditions d'enseignement que dans les établissements publics que l'État laisse se dégrader.

L'éducation de tous les jeunes devrait pourtant se faire dans les meilleures conditions possibles. Il faudrait pour cela que le gouvernement y mette tous les moyens nécessaires et que l'argent public aille au service public d'éducation.

Aline Retesse



Opération Collège vide, à Rennes.

Rennes : non à leur « choc des savoirs ! »

Mercredi 27 mars, plusieurs collèges publics de Rennes et des environs ont accueilli très peu d'élèves.

La cause était une opération « collège vide », à l'initiative des enseignants et parents d'élèves, contre le projet de réforme du gouvernement, pompeusement intitulé « choc des savoirs ».

L'opération a été une réussite, puisque la grande majorité des parents n'ont pas envoyé leurs enfants en cours. Par exemple, 95 % des élèves étaient absents au collège de la Biquenais, situé dans la Zup Sud. Enseignants, parents et élèves se sont retrouvés devant les portes des collèges quasi vides, dans une ambiance fraternelle et déterminée, munis de pancartes maison, avec des textes maison comme :

« Ma pancarte est pourrie, la réforme choc des savoirs aussi ! »

Beaucoup d'élèves parlent de risque de harcèlement contre les « mauvais » élèves si la réforme passe et disent qu'il faut rester dans des classes uniques pour s'entraider : la vérité sort de la bouche des enfants !

Dans la région de Rennes comme ailleurs, la politique du bourgeois Attal contre les enfants des classes populaires pousse heureusement à un mouvement de contestation. Une nouvelle mobilisation était prévue pour le 2 avril, lors de la grève organisée par plusieurs syndicats enseignants.

Correspondant LO

Collège Jean-Moulin Perpignan : portion congrue pour le personnel

Au collège Jean-Moulin de Perpignan, comme c'est le cas dans bien des établissements scolaires, le personnel de service est en sous-effectif chronique.

Le conseil départemental explique qu'il n'a pas les moyens de compléter les équipes à la hauteur des nombreuses tâches : nettoyage, réparations diverses, service à la cantine... En temps normal, les conditions sont donc déjà difficiles. Mais dès qu'il y a une absence, et les occasions de se blesser ne manquent pas, le travail se transforme en une course épuisante, d'autant plus que personne ne veut laisser des toilettes sales, des classes pas nettoyées, des néons défectueux. C'est user sa vie à la gagner...

Le conseil départemental pleure, disant que les caisses sont vides pour embaucher le personnel nécessaire. Mais elles ne sont pas vides pour tout le monde. Ainsi, ce qui choque

particulièrement est d'apprendre que, malgré une diminution très sensible de la consommation, la facture d'électricité explose : elle est multipliée par plus de deux ! Le collège, et il n'est évidemment pas le seul dans cette situation, est bien incapable de sortir les dizaines de milliers d'euros exigés par le fournisseur d'énergie. Qui paye alors, rubis sur l'ongle, pour enrichir des trusts riches à milliards, et qui affichent des bénéfices indécentes ? C'est le conseil départemental et donc l'argent public qui engraisse les actionnaires.

Au bilan, c'est la misère pour les écoles et les élèves, et le mépris pour le personnel, sans que les collèges ne pourraient pas fonctionner !

Correspondant LO

Moyen-Orient : Israël refuse tout cessez-le-feu

Le 1^{er} avril, l'armée israélienne a bombardé le consulat d'Iran à Damas en Syrie, tuant onze personnes, dont sept Iraniens. Ce raid aérien sur le territoire syrien est le cinquième en une semaine, après des centaines d'autres menés depuis le 7 octobre.

Les jours précédents, l'armée israélienne a abattu au Sud-Liban des responsables militaires du Hezbollah, le parti chiite, partie intégrante de l'État libanais qu'il cogère. L'armée israélienne ne se contente plus d'échanges de tirs à proximité de la frontière du Liban, mais lance des attaques jusqu'à 100 kilomètres à l'intérieur du pays, visant des villes comme Baalbek. Depuis six mois, 346 personnes ont ainsi été tuées au Liban, dont 70 civils.

En Syrie comme au Liban, en visant des combattants ou des bâtiments du Hezbollah ou des éléments iraniens, les dirigeants israéliens prétendent combattre des organisations terroristes qui financent le Hamas et lancent des roquettes contre Israël. Ce faisant, ils agissent eux-mêmes en terroristes

d'État. Ils s'octroient le droit de guerroyer dans toute la région et d'abattre leurs adversaires, sans le moindre respect pour la souveraineté des pays visés et sans égard pour les populations civiles voisines, comme ils l'ont fait à Gaza. En attaquant une ambassade iranienne, en multipliant les tirs vers le Liban, Netanyahu, ses ministres d'extrême droite et ses généraux prennent délibérément le risque d'une escalade guerrière dans la région.

Depuis le début de la destruction de Gaza, l'Iran et le Hezbollah, malgré leur rhétorique virulente contre l'État sioniste et leur soutien affiché à la cause palestinienne, ont eu une attitude nettement moins va-t-en-guerre qu'Israël. La raison principale est qu'ils savent que celui-ci peut compter sur



L'hôpital al-Shifa de Gaza en ruine, le 1^{er} avril.

le soutien militaire permanent des États-Unis. Depuis des semaines maintenant, le secrétaire d'État américain Anthony Blinken multiplie les tournées au Moyen-Orient en prétendant rechercher une solution politique pour la Palestine. Des négociations se déroulent dans différentes capitales de la région. Blinken répète que les États-Unis veulent à tout prix éviter que le massacre israélien à Gaza ne se transforme en une guerre régionale plus vaste. Mais dans le même temps, semaine après semaine, dizaines de milliers de morts après dizaines de milliers de morts, les États-Unis ont continué de fournir armes et

munitions à Israël. Jusqu'au 25 mars, ils se sont opposés à toute résolution de l'ONU appelant à un cessez-le-feu à Gaza.

Le jusqu'au-boutisme et la fuite en avant guerrière de Netanyahu finissent par préoccuper les dirigeants impérialistes, qui ne souhaitent pas une extension du conflit à une région qu'ils ont pourtant eux-mêmes truffée de bombes à retardement. Cela les a conduits à hausser le ton, à critiquer publiquement les dirigeants israéliens, à voter enfin une résolution critique sans effet. À Gaza, la population palestinienne continue de mourir. Dernièrement l'armée israélienne a achevé la

destruction de l'hôpital al-Shifa en faisant des centaines de victimes et a abattu sept occidentaux membres d'une ONG. À l'extérieur, Israël continue de lancer des raids.

Le gouvernement israélien ignore ouvertement non seulement les résolutions de l'ONU, mais aussi les conseils bien mesurés venant de Washington. L'impuissance de Biden à le modérer s'étale au grand jour. Netanyahu sait qu'il peut se permettre cette attitude provocante parce que Israël reste, pour les États-Unis, le gendarme régional le plus sûr pour assurer par la terreur l'ordre impérialiste au Moyen-Orient.

Xavier Lachau

Netanyahu contesté

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté le week-end du 31 mars dans les rues de Jérusalem et de Tel-Aviv aux cris de « Cela ne peut plus durer ! » Elles ont réclamé la démission de Netanyahu, de nouvelles élections et un accord avec le Hamas pour la libération des otages.

Ces manifestations contre le gouvernement révèlent que la guerre exacerbe les contradictions de la société israélienne et apparaît de plus en plus aux yeux d'un grand nombre d'Israéliens comme un bourbier. Netanyahu prétendait éradiquer le Hamas et éliminer ses chefs. Une grande partie de ceux-ci sont toujours vivants et l'armée de plusieurs centaines de milliers d'hommes et de femmes mobilisés ne peut toujours pas prétendre qu'elle maîtrise la bande de Gaza, à commencer par ses fameux souterrains, toujours en grande partie aux mains du Hamas. Alors, l'inquiétude grandit et les plus conscients commencent à voir la politique de leur gouvernement comme un aventurisme

suicidaire.

Un point de tension supplémentaire vient s'ajouter à cette situation générale. Alors que l'armée israélienne est en permanence à la recherche de nouvelles recrues, qu'elle vient de rallonger de quatre mois le service militaire pour les hommes, en le portant à trois ans, et de multiplier par

trois le nombre de jours de mobilisation pour les réservistes, 66 000 jeunes ultra-orthodoxes, étudiants en religion, âgés de 18 à 26 ans sont, dans les faits, toujours exemptés de service militaire. De plus, les très rares parmi eux qui sont malgré tout mobilisés, environ un millier par an, perçoivent à l'armée une solde supérieure à celle des autres conscrits et ont droit à des règles de vie adaptées. Par exemple, tout est fait pour qu'ils aient le « privilège »... de ne croiser aucune femme.



Le 31 mars à Jérusalem.

Devant la colère croissante des autres jeunes mobilisés, colère qui s'est exprimée dans les manifestations du week-end, la Cour suprême s'est prononcée le lundi 1^{er} avril, pour la fin des privilèges des ultra-orthodoxes, et notamment de leurs bourses d'études financées par l'État. C'est une décision en trompe-l'œil, aucune sanction n'étant prévue pour les réfractaires à la mobilisation. Et puis, surtout, Netanyahu a promis aux deux partis ultra-orthodoxes qui soutiennent sa coalition qu'il proposerait une loi s'opposant à la décision de la Cour suprême avant que les budgets alloués à ces étudiants ne soient gelés.

Toutes ces contestations n'ont cependant pas encore fait naître en Israël de réel mouvement contre la guerre. Quelques jeunes refuzniks refusent la mobilisation, mais cela reste des protestations individuelles et l'État en profite pour le leur faire

payer par de la prison. Le premier depuis le 7 octobre à avoir refusé de servir est un jeune de 18 ans, Tal Mitnik, qui a été condamné à une première peine de trente jours, suivie d'une autre d'un mois et encore d'une autre de 45 jours.

Une autre objectrice de conscience, elle aussi âgée de 18 ans, Sofia Orr, a été condamnée à vingt jours de prison alors qu'au même moment, sous ses yeux, des étudiants ultra-orthodoxes venaient récupérer leur lettre d'exemption. Comme d'autres refuzniks, elle ne recule pas et a déclaré à un journaliste français : « Je refuse de servir une armée d'occupation et de légitimer ce système. Je ne serai pas un rouage dans ce nouveau cycle de carnage. Nous devons montrer qu'il y a des voix de Juifs israéliens contre la guerre. » Même si cette voix est faible, pour mettre fin à cette guerre l'espoir est bien de ce côté-là.

Pierre Royan

Turquie : le parti d'Erdogan désavoué

« La démocratie a gagné ». C'était curieusement le grand titre du quotidien pro-Erdogan *Sabah* au lendemain des élections municipales en Turquie, le 1^{er} avril. En fait, le parti du président, l'AKP, a connu un véritable revers.

Après sa réélection avec près de 52 % des voix en mai 2023, Recep Tayyip Erdogan espérait sans doute, par une victoire de son parti, conforter sa position en vue d'une échéance encore lointaine, l'élection présidentielle de 2028. Mais nombre d'électeurs ne l'ont pas entendu ainsi. Ayant appelé à donner Istanbul à l'AKP et

non plus au parti kémaliste CHP, Erdogan a été largement désavoué. Avec plus d'un million de voix d'écart, l'ancien maire CHP Imamoglu a été réélu, arrachant douze arrondissements supplémentaires à l'AKP. La capitale, Ankara, est restée aux mains du CHP, ainsi qu'Izmir, auxquelles s'ajoute désormais la grande ville industrielle de

Bursa. Des dizaines de villes, y compris dans des fiefs AKP d'Anatolie centrale ou de la mer Noire, ont également tourné le dos au parti d'Erdogan. Près des deux tiers des habitants du pays ont désormais un maire CHP et, en nombre de voix, le parti kémaliste, avec 37,7% des suffrages, dépasse de deux points l'AKP. Même la ville d'Adiyaman, dirigée depuis des années par l'AKP et qui a été durement frappée par le tremblement de terre de 2023, a placé le candidat du CHP très largement en tête du scrutin.

Malgré la presse muselée, la campagne acharnée d'Erdogan et ses meetings quotidiens tenus à Istanbul, 14 millions d'électeurs, dont vraisemblablement une grande partie de ceux de l'AKP, ne sont pas allés voter. D'autre part, un petit parti islamiste, l'YRP, dont le leader Ferhat Erbakan soutenait auparavant l'AKP, s'est présenté séparément et pourrait avoir rassemblé les voix d'électeurs choqués par le double discours d'Erdogan, qui s'affiche

comme un soutien des Gazaouis massacrés tout en poursuivant parallèlement ses affaires avec le gouvernement de Netanyahu. De son côté, la gauche kurde, dont le principal dirigeant Selahattin Demirtas est emprisonné depuis huit ans, auparavant représentée par le parti HDP, désormais DEM, est passée de 4,2% des suffrages à 5,7%. Elle remporte une dizaine de villes de la région kurde, dont Batman, Diyarbakir et Van.

Erdogan est au pouvoir depuis 2003 comme Premier ministre, puis depuis 2014 comme président. Lui et son parti, qui aurait perdu plus de 200 000 membres en quelque temps, payent cette fois leur politique économique de soutien aux grandes fortunes du pays et d'ailleurs, puis l'inflation violente qui écrase depuis deux ans et demi le niveau de vie d'une grande partie des 85 millions d'habitants. En février dernier, toujours en hausse, celle-ci était évaluée officiellement à 67%, et même à 71% pour l'alimentation sur un an. Tout s'en ressent évidemment. Les

loyers, à Istanbul, ont augmenté de 75% en un an. Et, malgré la hausse récente de 50% du salaire minimum, les familles ouvrières ne parviennent à finir le mois qu'en se privant. À présent, le gouvernement a augmenté les taux du crédit à la consommation et les dettes des ménages s'accumulent.

Le rejet de l'AKP traduit le mécontentement et permet une progression du parti CHP, présenté comme social-démocrate. Il permet à celui-ci de reprendre la gestion des villes. Mais le CHP a montré dans le passé qu'il était capable de la même corruption que celle dont l'AKP donne aujourd'hui le spectacle. Il reste pour l'instant dans l'opposition, mais il a lui aussi tenu les rênes du pouvoir pendant des années et a ses responsabilités dans l'arrivée de l'AKP au pouvoir. Autant dire que, pour défendre leur droit à une vie digne, les travailleurs de Turquie devront compter avant tout sur leurs propres luttes.

Julien Silva



Des militants du CHP fêtent leur succès.

États-Unis : le bateau ivre du capital

Bien que les opérations de découpage du pont Francis Scott Key aient commencé, le port de Baltimore, sur la côte Est des États-Unis, restera encore longtemps en travaux après la collision du 27 mars.

Cette nuit-là, les moteurs du porte-conteneurs *Dali* lui ont fait défaut. Le navire, privé de gouvernail, a heurté de plein fouet une pile de la section centrale de ce pont autoroutier long de 2,5 kilomètres. La structure métallique s'est effondrée sur l'avant du navire échoué. Six ouvriers, des immigrés d'Amérique latine qui travaillaient à la rénovation de la chaussée, sont tombés dans la rivière Patapsco et sont décédés.

Cet accident a certainement été provoqué par un ensemble de causes. Mais toutes reviennent au fonctionnement absurde d'une économie basée sur la concurrence entre grandes entreprises et leur recherche du profit maximum.

Le *Dali* avait déjà connu des pannes, comme bien d'autres navires. Mais aucune compagnie maritime n'a pris le temps et les ressources financières de lui

faire passer une révision complète, ni le géant Maersk pour le compte duquel le *Dali* retournait en Asie lorsqu'il a tenté de quitter le port de Baltimore, ni son propriétaire, la compagnie Grace Ocean Private qui l'a fait immatriculer à Singapour, ni le Synergy Marine Group qui l'affrétait, parmi plus de 600 autres navires...

Ces capitalistes ne se sentent tenus à aucune responsabilité envers les populations des ports. À ce jour les autorités de Baltimore ne connaissent pas précisément, ou n'ont pas rendu public, le contenu des 56 conteneurs – sur les 4 700 transportés par le *Dali* – tombés dans le port. La population sait uniquement que certains contiennent des matières dangereuses. Mais lesquelles?

La taille des navires commerciaux ne cesse d'augmenter. Le gabarit du canal de Panama – par lequel le *Dali* est passé il y a quelques

semaines – a été augmenté en 2016. Mais les piles du pont de Baltimore, achevé en 1977, n'ont pas été conçues pour résister à la masse que représentent les navires actuels. Une de ses piles avait été heurtée par un navire en 1980, sans dégâts catastrophiques. Mais depuis les autorités du port n'ont rien entrepris pour parer au danger. Elles sont en compétition avec d'autres ports et investissent le minimum,

pour offrir aux richissimes compagnies maritimes des prix attractifs. Pour la même raison, pour rentrer ou sortir du port de Baltimore, les remorqueurs sont optionnels, et les autorités fédérales n'imposent rien en la matière. Les 15 000 dollars qu'aurait coûté l'utilisation d'un remorqueur aux affréteurs du *Dali* n'auraient pourtant rien été au regard de ce que cette catastrophe va coûter à la collectivité.

Outre les six ouvriers décédés, les conséquences de l'obstruction du principal chenal d'accès au port de Baltimore vont vraisemblablement peser avant tout sur les travailleurs de la zone. Moins d'une semaine après l'effondrement du pont, des bureaux d'inscription au chômage avaient déjà été mis en place pour une partie des 15 000 salariés dont l'activité est arrêtée...

Lucien Détroit



Le pont de Baltimore.

Sénégal : le franc CFA, vestige du colonialisme

« Il n'y a pas de véritable souveraineté s'il n'y a pas de souveraineté monétaire », a déclaré Diomaye Faye, le vainqueur de l'élection présidentielle au Sénégal. Il affirme ainsi vouloir que son pays sorte du franc CFA, ce vestige du colonialisme français.

Le franc CFA a été créé en 1945. Il signifiait à l'époque le franc des Colonies Françaises d'Afrique. Après les indépendances, le sens des initiales a changé, mais pas la réalité de cette monnaie contrôlée par l'ancienne puissance coloniale. Désormais il s'appelle le franc de la Communauté Financière Africaine.

La France a imposé cette monnaie commune pour maintenir un contrôle économique de ce qu'elle considérait comme son pré carré. Les capitaux français placés dans l'un des quinze pays concernés ont un avantage par rapport à leurs concurrents impérialistes. Ils ne sont pas soumis aux variations des taux de change puisque le franc CFA est indexé sur l'euro, après

l'avoir été sur le franc. Ils peuvent circuler facilement entre ces anciennes colonies et la France, sans non plus avoir à subir le contrôle des changes.

Avant les changements de 2019, les États africains devaient verser la moitié de leurs réserves de change au Trésor français et des représentants de l'État français siégeaient dans les banques centrales censées gérer ce franc CFA, dont l'impression se fait en France. Tout cela permettait à l'État français d'avoir la main sur les politiques budgétaires de ces États, de contrôler les prix et les salaires, d'imposer la rigueur au nom du maintien du taux fixe. Ainsi en 1994, le Premier ministre français Balladur a pu décider une dévaluation de 50% du franc

CFA. Du coup, du jour au lendemain, les populations ont connu le doublement des prix des biens de consommation et la chute dramatique de leur niveau de vie déjà difficile.

En 2019, Macron a signé un nouvel accord monétaire avec l'organisme qui gère le franc CFA des huit pays d'Afrique de l'Ouest. Dans la lignée des manoeuvres habituelles de la Françafrique, le premier point de cet accord visait à changer le nom de la monnaie en fonction de la zone géographique concernée! Le reste a allégé en partie le contrôle de la France sur la monnaie, pour tenir compte de l'évolution économique.

Cette monnaie est une survivance coloniale, qui mérite de disparaître. Mais ce n'est pas cette mesure qui permettra de desserrer le nœud coulant de l'impérialisme autour de l'économie des pays africains. Depuis 1958, la Guinée Conakry, la Mauritanie, Madagascar ont



quitté le franc CFA, sans sortir pour autant de la pauvreté et de la dépendance économique.

En effet la domination impérialiste ne tient pas seulement à la mainmise sur la politique monétaire des pays, et le franc CFA n'a été qu'un moyen pour la France de garder des relations privilégiées avec les pays concernés en écartant le plus possible les autres puissances. La misère dans laquelle sont plongées les populations africaines est liée à la domination des multinationales sur les ressources et la production, l'économie et le marché mondial, en écrasant l'économie

des pays africains et leur population.

La sortie du franc CFA pourra permettre à des bourgeois africains de décider de façon plus autonome des manipulations monétaires dans leur pays et peut-être de diversifier leurs relations avec l'extérieur de façon un peu plus avantageuse pour eux. Mais cela ne mettra pas fin à la pauvreté et à l'exploitation. Pour cela, il faudra que les travailleurs ne s'en prennent pas seulement à la couleur de la monnaie dans laquelle ils sont mal payés, mais à leurs exploiters eux-mêmes, africains et occidentaux.

Marion Ajar

Côte d'Ivoire : les habitants résistent aux déguerpissements

À Abidjan, la municipalité a annoncé la destruction de 176 quartiers dits précaires. Dans le numéro de mars de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationaliste (UATCI-UCI) relatent comment les travailleurs de l'un de ces quartiers ont résisté à ces déguerpissements.

« Le 21 février dernier, le gouverneur de la ville d'Abidjan fraîchement nommé a décidé de s'en prendre une seconde fois à Gesco, un quartier pauvre situé à l'extrême nord de

la ville, pour le démolir et jeter ses habitants dehors. Ce gouverneur, connu pour sa brutalité et son mépris ostentatoire des populations pauvres, ne savait pas encore que, cette fois-ci, il

allait tomber sur un os.

Nuitamment, comme des voleurs, les bulldozers escortés par un impressionnant dispositif de forces de l'ordre ainsi que des loubards ont surpris les habitants dans leur sommeil. Ils n'ont même pas eu le temps de sauver leurs affaires. On leur a intimé l'ordre de sortir de leur maison et les bulldozers ont aussitôt entamé leur sale besogne en broyant les maisons sous

les chenilles, sans que les habitants aient pu ramasser leurs affaires.

En pleine année scolaire, une école de près de deux mille élèves n'a pas été épargnée. Des vies ont été détruites, le fruit d'années d'efforts et de sacrifices réduit à l'état de gravats, des élèves jetés à la rue. Nombre d'habitants étaient en pleurs et dans le désarroi. Mais, très vite, cela a cédé la place à la colère, et cette fois elle s'est manifestée. Après avoir été pris au dépourvu, ils ont manifesté spontanément pour empêcher la continuation de la démolition de leur quartier, bravant les nombreux corps habillés et loubards envoyés par les autorités pour les intimider. L'autoroute du Nord a été bloquée à l'aide de barricades et de pneus brûlés. Aux gaz lacrymogènes, les manifestants ont répondu par des jets de pierres. Des courses-poursuites entre corps habillés et manifestants ont continué jusque tard dans la nuit.

Cette répression n'a pu

arriver à bout de la manifestation et le lendemain les manifestants étaient encore là, plus nombreux que la veille. Un véhicule de la mairie venu distribuer des sacs de riz au moment des expulsions a été caillassé. Les échauffourées ont duré toute la journée.

Voyant que la situation devenait intenable, les autorités ont dû reculer et suspendre leur opération de déguerpissement. Certes, la mobilisation des habitants a permis de stopper net les démolitions. Personne n'est dupe de ce calme avant la tempête ni ne croit aux mensonges et aux paroles mielleuses des politiciens promettant de protéger les habitants. Ceux-ci savent désormais que seule leur mobilisation pourra faire barrage à une nouvelle démolition. Pour éviter d'être surpris de nouveau par des bulldozers dans la nuit, des comités de surveillance ont même été mis en place.»

Le pouvoir aux travailleurs



Démolition dans le quartier de Gesco-Yopougon le 22 février.

Rwanda : l'impérialisme français responsable et coupable

Le 6 avril 1994, à 20h30, le dictateur du Rwanda, mourait lors du crash de son avion, abattu par un missile. Quelques minutes après, dans les rues de la capitale Kigali, les miliciens du pouvoir hutu formaient les barrages sur lesquels commençaient les massacres de membres de l'ethnie tutsie et d'opposants politiques. Le génocide qui débutait allait durer 100 jours et faire plus de 800 000 morts.

Dans tout le pays, les victimes sont alors assassinées par milliers sur les barrages ou pourchassées dans leur maison, dans les hôpitaux, dans les forêts où elles se cachent. La grande majorité des notables politiques ou religieux, tous liés au pouvoir, aident à regrouper et enfermer, pour faciliter leur extermination, ceux qui tentent de fuir ou de se protéger dans des écoles ou des églises. Les miliciens distribuent des armes et des machettes aux habitants, forçant y compris les voisins des victimes à participer à la tuerie, sous peine d'être exécutés eux-mêmes.

Pendant des semaines, les cadavres vont joncher les rues de toutes les villes et de tous les villages et la capitale devient un immense charnier. Aucun des nombreux officiers ou représentants des grandes puissances présents sur place ne peut échapper aux hurlements des victimes, des femmes violées, des enfants découpés à la machette après avoir vu leurs parents mourir. Et pourtant aucune capitale occidentale ne fera quoi que ce soit pour tenter d'arrêter le massacre.

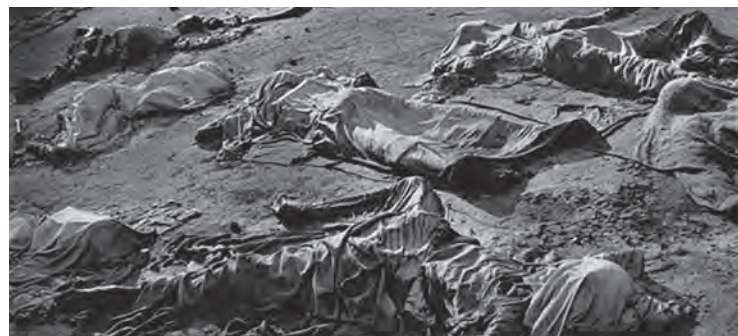
L'héritage de la colonisation

Pour comprendre les raisons de cette horreur, il faut remonter à la colonisation du Rwanda. C'est pour imposer sa domination coloniale que la Belgique, succédant à l'Allemagne, y développa une politique de division au sein de la population. La partie tutsie fut favorisée au détriment des deux autres groupes : les Hutus et les Twas. Dans les années 1930, l'instauration de cartes d'identité portant mention de l'ethnie figea ces divisions et renforça les haines. De l'Inde à la Palestine, les puissances coloniales usaient partout du même procédé de division, avec des conséquences tout

aussi criminelles.

Lors de la marche vers l'indépendance, le pouvoir belge favorisa cette fois l'accession au pouvoir des Hutus. L'Église catholique belge appuya même la propagande pour une « révolution sociale », cache-sexe de massacres de Tutsis, présentés comme des privilégiés. Des centaines de milliers de ceux-ci s'exilèrent pour échapper à la mort lors de l'indépendance. En 1962, les autorités belges remirent ainsi le pouvoir à des politiciens rwandais dont la base politique était la haine des Tutsis et la défense des Hutus. Dès lors, les massacres de Tutsis allaient accompagner chaque crise traversée par le pouvoir. En 1973, un coup d'État installa au pouvoir Juvénal Habyarimana, entouré d'une clique d'officiers et de civils se voulant encore plus extrémistes.

La France fit de cette dictature sanglante et ouvertement raciste un allié solide. Habyarimana devint un ami de Giscard d'Estaing, puis de Mitterrand, et des accords militaires lièrent les deux pays. La bourgeoisie française cherchait à conquérir de l'influence dans cette région car malgré toutes ses sales manœuvres-depuis les indépendances, elle perdait de son influence économique et politique en Afrique. Le Rwanda était idéalement positionné pour être un élément clef dans la concurrence entre impérialistes français, anglais et américain.



Près de l'église de Rukara.



L'armée française dans l'opération Turquoise.

En octobre 1990, le Front patriotique rwandais (FPR), formé par des opposants tutsis, lança une offensive sur Kigali, à laquelle l'armée rwandaise s'avéra incapable de résister. Mais une victoire du FPR, lié aux États-Unis, était inacceptable pour la France, qui accrut son soutien militaire, s'impliqua directement dans les combats et livra massivement des armes.

Un massacre bien préparé

La dictature rwandaise alimentait les violences contre les Tutsis, présentés comme l'ennemi de l'intérieur. Les milices du parti au pouvoir, les Interahamwe, dressaient des listes de gens à abattre. La radio-télévision officielle, dite Radio des Mille Collines, appelait quasiment à l'extermination des Tutsis traités communément de cafards. De 1990 à 1994, la presse internationale fit état de massacres sporadiques. Le génocide se préparait.

En août 1993, sous la pression des grandes puissances, Habyarimana accepta de signer avec le FPR un accord pour le partage du pouvoir. Les cercles extrémistes autour de lui firent tout pour empêcher son application. La crainte de perdre le pouvoir accéléra

la préparation du génocide, seul moyen à leurs yeux de le garder. C'est d'ailleurs l'attentat dont fut victime Habyarimana, en revenant d'une nouvelle négociation régionale pour trouver une solution, qui le déclencha. Dans les jours suivants, un nouveau gouvernement regroupant les plus extrémistes du régime, fut mis en place dans les salons de l'ambassade de France.

Le génocide fut nié par la grande presse française, qui reprit servilement, comme dans les pires dictatures, les mensonges du pouvoir. L'ONU finit par interdire les livraisons d'armes au Rwanda, mais des banques françaises servirent encore d'intermédiaires pour le trafic d'armes. Au bout de trois mois, quand les grandes puissances firent semblant de s'alarmer de la situation, l'ONU permit à la France de lancer une opération dite humanitaire, qui cachait en réalité la volonté de protéger la fuite des génocidaires armés vers le Congo voisin. Ajoutant du cynisme à la barbarie, Mitterrand alla en novembre 1994 jusqu'à parler des : « chefs locaux qui décident délibérément... de régler des comptes à coups de machette ».

Il fallut vingt-sept ans avant qu'un dirigeant de l'État français, Macron admette la responsabilité de celui-ci dans le génocide de 1994. Encore tenta-t-il de la faire retomber principalement sur les épaules de Mitterrand, qui avait l'avantage d'être mort. Cela représente vingt-sept ans de mensonges, de faux témoignages et, en parallèle, de protections accordées

aux génocidaires.

Quoi qu'ils fassent pour le nier, il reste que tous les responsables politiques français de l'époque ont les mains couvertes du sang des femmes, des hommes, des enfants et des vieillards exterminés. Il ne s'est agi ni d'erreurs, ni d'un manque de connaissances de leur part. Tous savaient ce que préparait la dictature rwandaise de l'époque, et ce n'est pas une formule.

En ce mois d'avril 1994, François Mitterrand était bien président de la République, mais avec un gouvernement de cohabitation, dont l'homme de droite Édouard Balladur était Premier ministre. Alain Juppé était son ministre des Affaires étrangères et Dominique de Villepin dirigeait son cabinet. Charles Pasqua était ministre de l'Intérieur ; le « modéré » François Bayrou était ministre de l'Éducation nationale et François Fillon, ministre de l'Enseignement supérieur. Simone Veil, elle-même rescapée des camps de la mort et considérée comme un exemple d'honnêteté politique, était ministre des Affaires sociales. Sarkozy était porte-parole de ce gouvernement et Hubert Védrine secrétaire général de l'Élysée.

Cette brochette de représentants de la bourgeoisie française a fait passer la défense des intérêts capitalistes avant la vie d'un million de personnes. Que l'on ne s'y trompe pas : demain, si les intérêts des bourgeois français sont en jeu, les mêmes ou leurs successeurs pourront le refaire.

Marion Ajar

Expulsions : des milliers de personnes à la rue

Avec la fin de la trêve hivernale, les expulsions locatives ont repris depuis le 1^{er} avril. Elles risquent d'être encore plus nombreuses que les années précédentes, alors qu'elles avaient déjà atteint un niveau record en 2023.

En 2023, 21 500 ménages, soit environ 47 000 personnes, ont été expulsés de leur logement avec intervention de la police, contre 17 500 en 2022, soit une augmentation de 23%! C'est le double par rapport à 2010 et le triple par rapport au début des années 2000. Et ces chiffres ne rendent pas compte de l'ampleur du phénomène car beaucoup auront quitté leur logement avant l'arrivée de la police. Cette année, selon la Fondation Abbé Pierre,

au total 140 000 personnes, soit l'équivalent d'une ville comme Clermont-Ferrand, sont menacées de perdre leur logement faute de pouvoir payer leur loyer.

À l'évidence, il ne faut pas compter sur l'État pour empêcher ces drames, pas même pour en atténuer le nombre ou pour trouver une solution de relogement. Il continue de ponctionner les HLM, dont les loyers augmentent même s'ils restent inférieurs à ceux du secteur

privé, et leur construction est en berne, ce qui prive les ménages expulsés de la possibilité de retrouver un logement stable avec un loyer moins cher. Ils rejoignent les 330 000 personnes sans domicile fixe, les 2,6 millions de demandeurs de logement social et les 93 000 ménages reconnus comme prioritaires mais non relogés. L'hébergement d'urgence étant saturé, davantage de personnes se retrouvent à la rue.

Il est vrai que dans les discours, il est encore parfois question de « prévention des expulsions », mais les aides au logement ont baissé de 2,6 milliards d'euros entre 2017 et 2022,



Manifestation contre les expulsions locatives.

entraînant une baisse de plus de 800 000 du nombre de bénéficiaires, ainsi que des montants pour la plupart revus à la baisse, sans parler des difficultés accrues pour constituer des dossiers. Les fonds départementaux de solidarité pour le logement, qui aident les ménages en difficulté à payer leur loyer, ne répondent pas à l'augmentation des demandes, certains ont resserré les critères d'attribution et réduit le montant des aides. Tout pousse à ce que la précarité

s'accroisse, dans le domaine du logement aussi.

Le 8 février dernier, Guillaume Kasbarian a été nommé ministre du Logement après avoir été, en tant que député macroniste, à l'origine de la loi dite antisquat, votée en juillet dernier, qui facilite les expulsions. Plus qu'un symbole, c'est l'affirmation que la bourgeoisie complète sa liberté de licencier les travailleurs par celle de les expulser de leur logement.

Jean Sanday

Migrants : traque policière et politique criminelle

Crevaisons de bateaux en pleine mer, remous pour les faire chavirer, embarcations percutées : ces pratiques policières révoltantes ont été révélées par plusieurs journaux européens, dont *Le Monde*.

L'enquête, vidéos et témoignages de rescapés à l'appui, vient confirmer ce que les associations d'aide aux migrants dénoncent depuis des mois : depuis l'accord conclu entre Macron et le Premier ministre britannique en mars 2023, la traque dans la Manche a encore franchi un palier dans l'horreur.

En échange d'une aide financière britannique de 543 millions d'euros pour la période 2023-2026, le gouvernement français s'est engagé à tout mettre en œuvre pour empêcher les tentatives de traversée. Plus de 700 policiers et gendarmes, équipés de jumelles infrarouges et de drones de dernière génération, sont déployés jour et nuit le long du littoral.

Si la préfecture maritime prétend qu'elle n'a jamais donné pour consigne de crever les embarcations et laisse entendre qu'il s'agirait d'actes isolés, ceux-ci sont bel et bien encouragés par le pouvoir et sa politique de harcèlement systématique des migrants. Les journalistes affirment, quant à eux, que le ministère de

l'Intérieur comptabiliserait ces interventions policières en mer.

Tout cela n'empêchera évidemment pas les hommes et femmes fuyant la misère et la guerre de tenter de trouver refuge dans un pays plus sûr. Alors que moins de 2 000 personnes ont traversé la Manche en 2019, ils étaient 30 000 en 2023. Durant le seul week-end de Pâques près de 800 migrants ont traversé, un record depuis le début de l'année.

Le seul résultat de cette politique criminelle est de contraindre les migrants à prendre toujours plus de risques. Ainsi, le littoral étant de plus en plus hermétique, des embarcations partent de toujours plus loin, notamment au niveau du canal de l'Aa. Trois personnes y ont trouvé la mort en mars, dont une fillette de 7 ans qui s'est noyée, à 30 km des côtes dunkerquoises. Les dirigeants des pays impérialistes, après la Méditerranée, sont en train de transformer la Manche en cimetière.

David Mencas

Inondations : irresponsabilité de l'État, rapacité des assurances

Les inondations qui ont touché le Pas-de-Calais en novembre 2023 puis en janvier 2024 concernent beaucoup de travailleurs des grandes entreprises autour de la ville de Saint-Omer.

Quand les habitants avaient les pieds dans l'eau, de nombreux responsables se sont succédé pour poser devant les caméras et faire des promesses. Plus de trois mois après, celles-ci se sont envolées mais les dégâts sont toujours là. Pour ceux dont la maison a été rendue inhabitable par la montée des eaux, la promesse de l'État de la racheter signifie, à la valeur vénale actuelle, des pertes pouvant aller jusqu'à des dizaines de milliers d'euros. Certains sinistrés, contraints de quitter leur logement n'ont, eux, droit qu'à quelques nuits

d'hôtel remboursées par leur assurance. D'autres ont été relogés à plus long terme dans les campings aux alentours mais ils se demandent aujourd'hui où ils vont pouvoir se loger alors que ces derniers ouvrent au public.

Ceux dont les logements ont été endommagés, mais restent « habitables », ont dû attendre pendant des semaines la visite des experts des assurances. De plus, ces dernières ne s'engagent sur aucune date pour le passage des entreprises chargées de la déshumidification des murs et de la réfection des maisons en général. Les

sinistrés se retrouvent donc à vivre avec des murs imbibés d'eau et de la moisissure dans le logement.

Alors que les sanctions ne tardent pas à tomber dès qu'une facture est payée avec le moindre retard, les compagnies d'assurances rechignent à passer à la caisse. Certaines ont même résilié des contrats de collectivités ou de particuliers, ne les jugeant plus assez rentables.

Face à l'inaction des pouvoirs publics et à la rapacité des compagnies d'assurances, les sinistrés ne peuvent compter que sur leur mobilisation. Plusieurs centaines d'entre eux ont donc commencé à s'organiser dans des associations.

Correspondant LO



À Saint-Omer en janvier 2024.

Salaires : il faut de quoi vivre !

Le haut conseil des Rémunérations installé le 28 mars par la ministre du Travail est censé résoudre la quadrature du cercle : augmenter les salaires... sans que cela coûte un sou au patronat.

La question des salaires, le fait que des millions de familles n'arrivent pas à finir le mois, devient en effet tellement prégnante que même un Macron ou un Attal doivent faire mine de s'y intéresser. Constatant que 17 % des salariés du privé sont payés au smic aujourd'hui, contre 12 % il y a trois ans, et que nombre d'entre eux sont, leur vie durant, condamnés au salaire minimum, Attal se fait fort de « désmicardiser » le pays. Il propose pour cela de réduire encore les cotisations dues par les employeurs.

Il y a aujourd'hui plus de trois millions de travailleurs payés au smic, 1 398,69 euros net, pour un temps plein de 35 heures, ce qui est bien loin du

nécessaire, vu la hausse des prix, le manque de logements, l'obligation de se déplacer, etc. Les salaires inférieurs à 1,6 fois le smic sont exonérés de cotisations sociales. Si celles-ci étaient, comme le prétend Attal, un frein à la générosité patronale, qu'est-ce qui empêcherait les employeurs de payer un salaire équivalent à 1,5 smic, 2 100 euros, sans cotisation patronale ? La réponse est dans la question, ou plutôt dans l'avidité du patronat. En fait, la baisse des salaires réels est un résultat de la pression des employeurs.

Dans ce qui est en fait la lutte de classe menée par le patronat, les gouvernements se sont toujours tenus de ce côté, ne serait-ce que

par les multiples exonérations de cotisations. Elles constituent un cadeau de 72 milliards d'euros par an au patronat, d'après les chiffres de l'Urssaf. L'État va jusqu'à payer un complément à la place des employeurs, puisque la prime d'activité, versée aux familles qui ne peuvent vivre avec un salaire de misère, revient à dédouaner les patrons.

Les porte-parole du grand patronat ont successivement prétendu que la liberté de licenciement permet le plein emploi, que repousser l'âge de la retraite permet d'offrir du travail à la jeunesse et qu'affamer les chômeurs permet aux autres de mieux manger. Attal va-t-il, pour « désmicardiser » le pays, supprimer le salaire minimum et prétendre que cela permettra d'augmenter les rémunérations ?

Paul Galois

Cotelle - Rillieux : en grève



Depuis mercredi 27 mars, les salariés de Cotelle, à Rillieux-la-Pape dans la banlieue lyonnaise, sont en grève illimitée.

Le 31 janvier, la direction a annoncé la fermeture de l'usine pour le mois de septembre, menaçant l'emploi de 104 salariés. Dans ses discussions avec les organisations syndicales, elle ne propose pas grand-chose : juste une prime de licenciement de 24 mois maximum pour ceux qui ont le plus d'ancienneté.

Pourtant Cotelle fait partie du groupe Colgate-Palmolive, un groupe mondial qui fait d'énormes profits : 2,3 milliards de dollars en 2023, et l'action ne cesse d'augmenter.

Le député local, Alexandre Vincendet, ex-LR, est venu devant l'usine avec

plein de promesses : écrire à Bruno Le Maire, demander une réunion à la préfecture avec des repreneurs dont personne ne sait qui ils sont ni même s'ils existent, et avec la direction de Colgate, qui n'a pas l'air pressée d'y participer. Pour l'instant, il s'agit de beaucoup de vent médiatique pour aucun résultat. Tous à l'usine sont bien convaincus que, si un repreneur était désigné, il ne reprendrait pas tout le monde, et ce sans garanties quant à la pérennité de ces emplois. Mais le député, lui, a trouvé un reclassement puisque, exclu de LR, il vient d'adhérer à Horizon, le parti d'Édouard Philippe.

La moitié des travailleurs ont plus de 54 ans. Il leur sera donc très difficile de retrouver un travail et ils sont directement visés par la réduction des indemnités chômage annoncée par le Premier ministre. Il faut donc que Colgate-Palmolive leur verse un salaire jusqu'à leur départ à la retraite, et il en a les moyens.

D'ailleurs, des travailleurs de Cotelle ont des membres de leur famille qui travaillaient dans une usine Philips d'une commune voisine qui a fermé il y a quelques années. Ils savent que les primes de licenciement étaient très largement supérieures aux 24 mois maxi annoncés par la direction de Cotelle, à plus de 100 000 euros. Les travailleurs de Cotelle devraient pouvoir quitter l'usine avec au moins une prime équivalente !

La grève est bien partie pour durer, à commencer par le mercredi 3 avril où une nouvelle réunion était programmée entre syndicats et direction. De nombreux travailleurs disent qu'elle devra continuer au-delà, aussi longtemps que la direction maintiendra ses propositions.

Correspondant LO



Manifestation des travailleurs d'Auchan - Olivet le 29 mars.

Auchan : débrayages, deuxième round

Pour la seconde fois à une semaine d'intervalle, les travailleurs d'Auchan ont cessé le travail, vendredi 29 mars, dans plus de 150 hypers et supermarchés.

Chaque fois, de 9 h à 11 h à l'appel de l'intersyndicale, à plusieurs dizaines ou plusieurs centaines, les grévistes se sont rassemblés et ont défilé dans les rayons des magasins ou dans les halls des galeries commerciales, avec drapeaux, slogans et souvent des tracts s'adressant à la population.

Bien sûr, les salaires sont en cause. Chez Auchan, mais ce n'est pas mieux dans les autres enseignes, 70 % des salariés touchent autour de 1 400 euros par mois, à peine au-dessus du smic. Mais, à des salaires bloqués au plancher depuis des années, s'ajoute en 2024 la quasi-disparition de primes très attendues dans l'année.

Ainsi, comme le raconte une salariée de l'hyper Auchan de Saint-Jean-de-la-Ruelle dans le Loiret : « Les primes trimestrielles s'élevaient à environ 1 200 euros par an ; j'ai eu 90 euros cette année. Pour la participation, c'était jusqu'à 1 600 euros, cette année 17 euros. » Dans le même temps, les riches propriétaires d'Auchan, la famille Mulliez, n'ont pas hésité à mettre plusieurs centaines de millions d'euros sur la table pour participer au dépeçage de Casino et racheter, en une fois, 98 hypers et supermarchés.

Autre sujet de colère accumulée depuis des années :

les effectifs et la dégradation des conditions de travail. À Croix-de-Neyrat dans le Puy-de-Dôme, un travailleur dénonce la perte de 50 postes à 35 heures en vingt-cinq ans. À Olivet dans le Loiret, l'hyper Auchan, avec une surface de 12 000 m², est passé de 550 employés en 1986 à 330 aujourd'hui. Et chaque jour le remplissage des rayons commence à 3 heures du matin, pour créer « les richesses d'Auchan au jour le jour », comme le précise un travailleur d'un autre hyper à Gien.

Ailleurs, comme à Béziers, les travailleurs contestent la volonté du patron d'imposer 15 dimanches et 4 jours fériés travaillés par an, avec une prime de seulement 10 % contre 50 % auparavant.

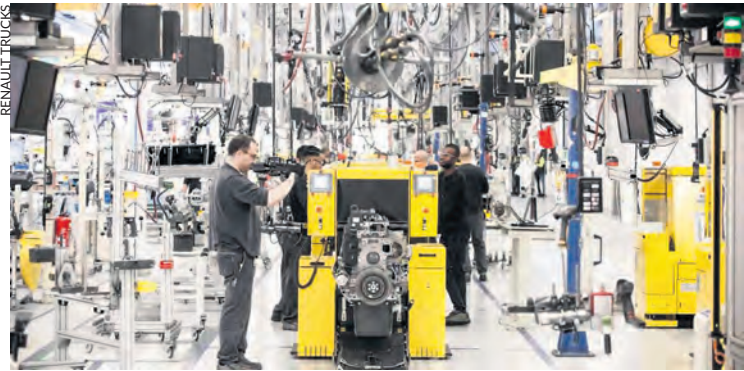
Cette colère qui s'exprime aujourd'hui sur l'ensemble du groupe vient de loin. Ces deux vagues de débrayages et de manifestations sont une première chez Auchan France, qui regroupe plus de 54 000 travailleurs dans sa branche hypers et supermarchés. La famille Mulliez étale son opulence et ses moyens financiers gigantesques tout en écrasant, non pas les prix, mais les salaires des travailleurs. Sa provocation ne passe pas.

Correspondant LO

Renault Trucks – Lyon: débrayages, un bon début

Dans les usines Renault Trucks de la région lyonnaise, la direction réorganise. C'est d'abord le projet Convergence: l'usine Ponts et Essieux, qui se trouve à Saint-Priest, sera déménagée d'ici 2025 et réinstallée à quelques kilomètres, dans le bâtiment de l'usine Moteurs à Vénissieux.

Le projet pompeusement baptisé Colisée prévoit, lui, que sur l'emplacement de l'ancienne usine Ponts, qui sera détruite, un nouveau bâtiment sera construit. Le secteur des pièces de rechange (PR), qui quittera donc Vénissieux, y sera installé.



L'atelier Moteurs de l'usine de Vénissieux.

La direction a commencé à annoncer les chiffres des suppressions de postes que ces réorganisations vont entraîner: 113 en moins lors du transfert de la PR à Saint-Priest et 19 postes de cols blancs supprimés lors du transfert des Ponts à Vénissieux, sans compter les suppressions d'emplois ouvriers, qui ne seront connues qu'en septembre.

La direction se glorifie du fait qu'il n'y aura pas de plan social: les suppressions de postes se feront par le départ des intérimaires et le non-remplacement des départs à la retraite. Mais ce seront autant de postes en moins pour les intérimaires, autant de chômeurs en plus et de jeunes non embauchés, sachant qu'il y a actuellement en

moyenne 80 intérimaires à la PR.

Dans ce nouveau magasin de pièces de rechange, les conditions de travail seront dégradées, malgré les affirmations de la direction qui parle d'une automatisation des tâches qui, d'après elle, les améliorerait. Tout le personnel devra travailler en équipe 2x8, alors qu'aujourd'hui certains travaillent à la journée, en horaires décalés, etc. Il y aura 25 à 30% de personnel en moins. Et la direction veut supprimer un atelier entier, l'AEC, où des travailleurs âgés ou ayant des problèmes de santé étaient reclassés. Elle prévoit de faire travailler sur des postes non aménagés les salariés qui sont pour l'instant reclassés car, d'après elle, dans le

nouveau magasin les conditions de travail seront tellement améliorées qu'il n'y aura alors aucun problème pour leur santé.

Jeudi 28 mars, un débrayage a été organisé pour aller voir la direction à la réunion du CSE de l'usine de Vénissieux. Une quarantaine de travailleurs parmi les plus touchés par cette réorganisation, ceux de l'atelier AEC et ceux qui font aujourd'hui des horaires autres que les 2x8, ont répondu présents. La direction, qui pourtant ne rate jamais une occasion de parler de dialogue social, a alors refusé de discuter et a quitté la réunion.

Il faudra renouveler et approfondir ce premier début de mobilisation.

Correspondant LO

Stellantis – Italie: des milliers d'emplois détruits

Tout en promettant nouveaux modèles, investissements et créations d'emplois à gogo pour un futur nébuleux, la direction de Stellantis a signé un accord pour une première fournée de 2 510 départs dans plusieurs usines italiennes du groupe.

À Turin, l'usine historique Fiat Mirafiori sera la plus touchée, avec 1520 départs, dont 733 employés des bureaux et 300 ouvriers de Carrosserie. Celle de Cassino, dans le sud du pays, perdra 850 emplois, dont 300 transférés à l'usine de Pomigliano, en banlieue de Naples, à plus de 90 kilomètres. Non loin de là, l'usine de moteurs de Pratola-Serra supprimera 100 postes.

À la tête du géant Stellantis, formé des groupes PSA, Chrysler et Fiat, Tavares est très grassement payé pour faire grimper les profits des actionnaires – 18 milliards pour 2023 – et, des États-Unis à l'Italie, il restructure à tour de bras. C'est sur la peau des travailleurs que cette « rationalisation » au profit des actionnaires se fait. Les cadences ont augmenté, les pauses ont diminué, les travailleurs ont dû s'adapter aux jours chômés imposés suivis de samedis et d'heures supplémentaires obligatoires, sans parler des transferts d'une usine à l'autre, au gré

des besoins de la production.

Après les avoir usés au travail, la direction cherche maintenant à se débarrasser des ouvriers les plus âgés et de ceux que l'exploitation a rendus inaptes. Les primes de départ varient suivant l'âge, de 12 mois de salaire et 20 000 euros pour les 35-39 ans, à 33 mois de salaire et 30 000 euros pour les plus de 55 ans. Pour les travailleurs à quatre ans de la retraite, Stellantis promet de compléter les allocations versées par l'État, pour atteindre 90% du salaire brut pendant deux ans, qui seront réduits à 70% les deux années suivantes.

À l'exception de la Fiom, fédération de la métallurgie de la CGIL, les centrales syndicales ont signé l'accord, prétextant qu'il ne fallait pas décevoir les travailleurs contents de quitter l'entreprise avec un peu d'argent. Toutes appellent à une journée de grève le 12 avril prochain, mais elles placent la mobilisation sur le terrain des « investissements et du



Des ouvriers des usines italiennes et françaises rassemblés le 2 juin 2023 devant le siège à Poissy.

plan industriel pour l'Italie», reprochant à Tavares de favoriser la production dans d'autres pays.

Elles se retrouvent ainsi à chanter la même chanson que le gouvernement d'extrême droite de Meloni. Son ministre des Entreprises et du made in Italy, Adolfo Urso, a entamé le 2 avril une série de discussions dans toutes les usines Stellantis d'Italie. La direction du groupe s'en moque et ne se déplace même pas, mais c'est l'occasion pour Urso de froncer des sourcils courroucés et de faire semblant de croire qu'il peut influencer la politique du trust.

Tavares prend des décisions en fonction d'un intérêt bien supérieur, celui du niveau de profits qu'il doit aux grands actionnaires. C'est dans leurs milliards qu'il faut aller puiser pour arrêter la saignée des emplois, la dégradation des

conditions de travail et les salaires au rabais, non seulement dans les usines d'Italie, mais à l'échelle du groupe entier. Dans cette bataille contre le patronat,

tous les travailleurs du groupe, quels que soient le pays où ils sont exploités ou leur statut, ont intérêt à unir leurs forces.

Nadia Cantale

Les brochures du cercle Léon Trotsky

● L'Union européenne s'enfonce dans la crise: pour une Europe des travailleurs!

N° 177 – 2 mars 2024 – 3 euros

● Le fascisme, des origines à l'instauration du régime Le bras armé de la bourgeoisie contre la classe ouvrière

N° 176 L'Internazionale - août 2023 – 3 euros

Envoi contre cinq timbres pour lettre par brochure.



Renault – Flins : fin de la Zoe, rien à fêter

Vendredi 29 mars, une Zoe a été la dernière voiture sortie des chaînes de montage de l'usine Renault de Flins avant leur arrêt. La direction en a fait, discrètement, une journée-date. Pour les 2 200 travailleurs qui valident encore leur carte d'usine chaque jour, il n'y avait rien à fêter.

La Zoe était la dernière d'une longue série de voitures fabriquées dans l'usine de Flins, après la Clio et la Nissan Micra. La Zoe a représenté une incursion de Renault dans le domaine de la voiture électrique. Fabriquée et commercialisée onze années durant, elle n'a connu lors de la dernière année de fabrication que moins de 6 000 mises en circulation. Renault d'ailleurs la remplace par une version électrique de la R5, qui sera fabriquée à l'usine

de Douai.

L'usine de Flins, qui s'étend sur 230 hectares dans les Yvelines, est devenue, de filialisation en restructuration des activités, un ensemble hétéroclite où plus de deux mille travailleuses et travailleurs continuent de fabriquer en tout cas du profit pour Renault. Dans l'atelier d'emboutissage, de grosses presses produisent des éléments de carrosserie pour d'autres usines du groupe, à Batilly, à Sandouville, voire pour

d'autres constructeurs. Au magasin de pièces de rechange, plusieurs centaines de salariés stockent, classent, transportent. Le recyclage de voitures, de moteurs et de batteries a déjà pris place à la VO Factory et à BodyWork, ce que la direction appelle d'un terme à la mode, « économie circulaire ». Des activités annexes, souvent filialisées, comme la motorisation à l'hydrogène, ont lieu dans d'autres secteurs de l'usine.

Mais, au-delà des promesses lénifiantes distillées depuis 2020 par les patrons, derrière les chiffres d'effectifs clinquants annoncés pour tenter d'endormir la légitime inquiétude, la réalité est brutale. Avant

même le démantèlement des secteurs du Montage et de la Peinture, deux mille emplois avaient déjà été gommés, traduits en licenciements pour les intérimaires. Quant aux travailleurs qui restent, ils doivent depuis la fin de la Zoe se débrouiller par leurs propres moyens pour venir à l'usine, la direction ayant décidé de faire l'économie des transports collectifs en bus. Malgré leur mécontentement, cela ne les a guère surpris : on leur a déjà supprimé le service médical, les distributeurs de sandwiches et boissons, parfois même les douches ; la cantine n'est qu'un lointain souvenir que les anciens racontent à la veillée.



Montage de la Zoe.

En avril 2024, même si leur nombre est loin des 21 000 de l'époque de la R16, les travailleuses et les travailleurs de Renault sont là et bien là. Si les patrons maintiennent l'activité à Flins, chacun sait que ce n'est pas par bonté d'âme, mais parce que cela leur rapporte. Ceux sans lesquels rien ne se fait, et encore moins les profits, n'ont pas forcément dit leur dernier mot.

Correspondant LO

MCA Renault ElectriCity – Maubeuge : halte au vol des congés et aux licenciements !

Lors d'un CSE extraordinaire, mardi 26 mars, la direction de l'usine Renault ElectriCity de Maubeuge, qui compte environ 2 200 salariés et produit la Kangoo, a annoncé que la semaine du 2 au 5 avril ne serait pas travaillée.

Les jours chômés seront payés en prenant sur la cinquième semaine de congé. Mais une partie des 700 intérimaires, ceux qui ont des contrats courts, ne seront tout bonnement pas payés.

La raison invoquée est une baisse importante des ventes de la Kangoo, thermique et électrique, en France, Allemagne et Espagne. En plus du chômage, la direction a annoncé une

réduction de la cadence de 48 à 40 véhicules/heure à partir de début juin.

Parmi les travailleurs, certains ne sont pas mécontents de cette semaine de coupure, qui vient procurer un peu de repos après des semaines harassantes. Mais l'éccœurement est également là de voir comment la direction vole des jours de congé à certains, diminue le

salaire d'autres, et se prépare à mettre à la porte des centaines d'intérimaires.

Depuis des années, la direction ajuste les horaires, les jours chômés et les effectifs aux aléas des commandes ou de la logistique. Les périodes de cadence effrénée, avec overtime en fin d'équipe, soit un quart d'heure supplémentaire imposé, et des samedis obligatoires, sont

régulièrement entrecoupées de chômage partiel, que Renault fait largement financer par l'État. Cette fois encore, le samedi précédant la semaine chômée était travaillé...

Renault fait des profits et dispose de milliards d'euros dans ses caisses. Il y a donc l'argent nécessaire pour maintenir les emplois et les salaires!

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 – SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal avril 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Cacao : les vautours par l'arôme alléchés

La fève de cacao est entraînée depuis l'été 2023 dans une fièvre spéculative qui a multiplié par près de 2,8 son cours en Bourse. Il a franchi fin mars la barre des 10000 euros la tonne, au-dessus du prix du cuivre, pourtant enjeu d'une flambée dans les dernières années.

La fève de cacao est cultivée tout autour du globe, dans la ceinture tropicale. La Côte d'Ivoire, avec plus de deux millions de tonnes, et le Ghana, avec 800 000 tonnes de fèves de cacao, sont les deux principaux producteurs. Cependant, c'est sur les places boursières de New York et de Londres qu'est cotée cette matière première agricole.

Les mauvaises conditions météorologiques en Afrique de l'Ouest en 2023 sont présentées comme à l'origine de la montée des

prix du cacao. En 2023, les ventes anticipées du cacao de Côte d'Ivoire avaient été suspendues, car les récoltes s'annonçaient mauvaises, laissant présager une pénurie qui d'ailleurs ne s'est pas vérifiée. L'explosion du cours est directement alimentée par des fonds d'investissements spéculatifs, qui auraient, selon la presse, injecté quelque 8,7 milliards de dollars au cours des derniers mois sur les Bourses de New York et Londres pour le faire monter. Le mouvement est à l'inverse de celui de 2017,

quand une surproduction estimée à 200 000 tonnes de fèves avait conduit à une spéculation à la baisse diminuant de 30 % les cours du cacao.

Ces fonds spéculatifs ne font rien d'illégal et, dans la jungle capitaliste, leur comportement de vautours se jetant sur les matières premières agricoles ou minières est encouragé par toutes les crises, qu'elles viennent de l'économie elle-même, des guerres que celle-ci entraîne ou des catastrophes climatiques. Les gains vont remplir les coffres-forts des grosses fortunes, des banques ou des institutions financières qui sont leurs clientèles.

Par contre, aux travailleurs du cacao, aux petits producteurs dont près de



80 % vivent en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 1 dollar par jour en Côte d'Ivoire par exemple, la flambée spéculative ne rapportera rien. Elle ne les sortira pas de leur dépendance vis-à-vis des multinationales du chocolat, comme Nestlé par exemple.

En bout de chaîne, dans les pays consommateurs,

le chocolat dans ses différentes formes est annoncé en forte hausse pour cet été dans les rayons. C'est la dîme que l'amateur de friandises, s'il peut se les offrir, paiera aux spéculateurs, sans que les travailleurs du cacao d'Afrique et d'ailleurs sortent de leur misère.

Boris Savin



La Fête de Lutte ouvrière à Presles Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai



La fête approche ! Les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai, durant le week-end de la Pentecôte, le grand rassemblement annuel de Lutte ouvrière permettra à tous nos camarades et amis de se retrouver dans le grand parc boisé du château de Bellevue, à Presles, dans le Val-d'Oise.

Ce sera l'occasion, une nouvelle fois, de participer dans ce cadre festif aux multiples débats, forums et discussions nécessaires entre tous ceux qui veulent changer le monde.



Au Carrousel de la Connaissance

Le plastique : un succès et une monstruosité du capitalisme

Spectacle audiovisuel de 45 minutes

Meetings de soutien à la liste
Lutte ouvrière aux Européennes

**avec Nathalie Arthaud
et Jean-Pierre Mercier**

dimanche et lundi à 15 heures

Les spectacles

Au grand podium

- **Leo Seeger**, rock et folk
- **Alee & Mourad Musset (de la rue Ketanou)**, chanson française et hip-hop
- **El Gato Negro**, chanson française sur des rythmes de l'Afrique de l'Ouest
- **Luiza**, électropop tropicale
- **Gil Aniorte & AfroRumbaClub**, rumba, entre Afrique et Caraïbes.
- **Kolia**, concert festif Ska Reggae
- **The Moonlight Swampers**, reprises Pop Rock



- **Les Amazones d'Afrique** prêtent leurs voix aux femmes d'Afrique et du monde, avec leur nouvel album Musow danse
- **La Compagnie Jolie Môme**, À contre-courant, chansons de luttes

Au Théâtre de Verdure

- **La situation des classes laborieuses en Angleterre**, lecture du texte d'Engels par Geoffroy Guerrier, mise en scène et adaptation d'Olivier Hueber
- **Sophie Les Bas Bleus**, chanson française rock, populaire et engagée
- **Le Cabaret Lip**, par la Compagnie l'Occasion
- **La lutte des LIP**, l'usine de montres, à Besançon en 1973
- **Certaines n'avaient jamais vu la mer**, par Sandrine Briard et Béatrice Vincent, d'après le roman de Julie Otsuka.

En pratique

La carte d'entrée, valable pour les trois jours, est en prévente à 15 euros jusqu'au dimanche 21 avril, puis à 20 euros jusqu'au mercredi 15 mai. Après cette date et sur place à l'entrée de la fête, elle coûtera 25 euros.

Pour les jeunes de plus de 15 ans, la carte est éligible au Pass Culture. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

On peut profiter de 20 % de réduction sur les dépenses à la fête en se procurant les bons d'achat : payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros à la fête.

Cartes et bons peuvent être achetés auprès de nos militants, ou sur le site de la fête.

Programme et renseignements pratiques
fete.lutte-ouvriere.org

